



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION DES SPORTS ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion Vendredi 27 novembre 2020 A 17H45
En visioconférence

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte-rendu du 9 novembre 2020
2. Convention de partenariat avec le groupe MGEN pour la réalisation d'une aire de fitness

-
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Guy REISS, Adjoint Délégué

 - Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, membre titulaire
 - Monsieur Mammam MEHALIL, Conseiller Délégué, membre titulaire
 - Madame Yvette MASSON-FRANZIL, Conseillère Déléguée, membre titulaire
 - Madame Chanthy HO, Conseillère Déléguée, membre suppléant
 - Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre suppléant

Assistaient également à la Commission :

- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint
- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Monsieur Sébastien MARQUETON, Directeur de Pôle
- Madame Anne-Claire MANGEL, Directrice Adjointe de Pôle

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, membre titulaire (excusé)
- Monsieur Marc SCIAMANNA, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Madame Danielle BORI, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint Délégué, membre titulaire
- Madame Anne STEMART, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Monsieur Jean-Marie NICOLAS, Adjoint de Quartier, membre suppléant
- Monsieur Eric LUCAS, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Madame Hanifa GUERMITTI, Conseillère Municipal, membre suppléant

La séance s'ouvre à 17h45.

1^{er} point : Adoption du compte-rendu de la précédente commission sport et jeunesse

Le compte-rendu du 9 novembre dernier est adopté.

2nd point : Convention de partenariat avec le groupe MGEN pour la réalisation d'une aire de fitness

La Ville de Metz, dans le cadre de sa politique sportive, attache une importance toute particulière au développement de la pratique pour tous des disciplines sportives. Dans cet objectif, la ville de Metz exploite un certain nombre d'équipements structurants comme les gymnases, la halle d'athlétisme ou encore les piscines, mais cherche également à développer les équipements de plein air en accès libre, dans tous les quartiers, offrant ainsi la possibilité aux messins de pratiquer près de chez eux et de manière libre une activité sportive.

Le groupe MGEN, dans le cadre de sa politique de prévention et de promotion du Sport Santé et à travers son dispositif Apiness (Activité physique Intergénérationnelle d'Extérieur pour le Sport et la Santé) vise à favoriser l'activité physique et sportive pour tous et à construire une dynamique partenariale large autour du sport santé, notamment avec les collectivités et les Universités :

- En facilitant l'accès à tous à des équipements extérieurs gratuitement
- En assurant la promotion d'une activité physique et sportive régulière
- En participant à l'éducation à la santé des citoyens

Le groupe MGEN, acteur de santé historiquement très engagé auprès de l'Education Nationale et de l'Enseignement supérieur a souhaité s'engager auprès de la ville de Metz en s'investissant sur des opérations liées notamment au développement du territoire à proximité des Universités. Le groupe MGEN souhaite ainsi accompagner la Collectivité dans sa volonté de mixité, d'intégration et d'insertion par le sport pour tous.

En accord avec les valeurs de son entreprise et dans le cadre du partenariat le liant à la Société AirFit, aménageur d'espaces de fitness de proximité en accès libre, le Groupe MGEN a ainsi choisi, pour 2020, de proposer de financer la création d'une aire de fitness sur le territoire de la Ville de Metz.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé la signature d'une convention de partenariat avec le groupe MGEN, jointe en annexe, pour l'aménagement d'une aire de fitness en bordure du Lac Symphonie, Boulevard Dominique François Arago, dans le quartier de Metz-Grigy- Technopôle.

Avis favorable de la commission.

Rapporteur : Madame Béatrice AGAMENNONE

La séance est levée à 18 heures.